

Euskal Herri

Le Président

Bayonne, le 31 mai 2017

Monsieur Michel VEUNAC
Maire
Mairie de Biarritz
12 Avenue Edouard VII
BP 58
64 202 BIARRITZ CEDEX

DG : 
Affaire suivie par : Jon ARIZMENDI – Pôle Etudes
Téléphone : 05 59 46 58 42

Objet : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) – courrier du 27/04/2017

Monsieur le Maire,

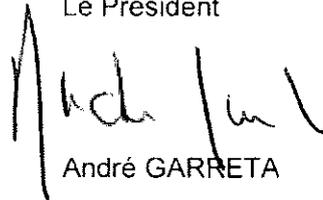
Par lettre visée en référence, vous m'avez transmis, pour avis, le projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de votre commune.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque n'a pas d'observation particulière à formuler.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



André GARRETA